Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le



ID: 025-200096295-20231102-DE2023\_17-DE



#### **EXTRAIT DU REGISTRE**

## **DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

L'An Deux Mille vingt-trois. Le 2 novembre à 19h00

Les membres du bureau, légalement convoqués, se sont réunis aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 23/10/2023 Date d'affichage : 23/10/2023

Nombre de membres :

en exercice : 29présents : 17votants : 22

Nombre de voix:

- en exercice : 39- présents : 21- procurations : 7

- nombre total de voix exprimées : 28

# Etaient présents :

Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Anthony CUENOT, Pascal GODIN, Suzanne GUERRIN, Sylvie LE HIR, Denis LEROUX, Boris LOICHOT, Roland MARTIN, Dominique MOLLIER, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Charles SCHELLE, Pierre VAUFREY, Franck VILLEMAIN.

### Etaient absents excusés:

Cédric BÔLE, Christine BOUQUIN, Jean-Noël CUENOT, Bernard JACQUET, Régis LIGIER, Francine MISERE, Christelle VUILLEMIN.

### Etaient absents:

Eric HOULLEY, Christian MOREL, Jean-Louis MOUGIN, Daniel PRIEUR, Elisabeth REDOUTEY.

### Ont donné pouvoir:

Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND, Cédric BÔLE a donné pouvoir à Pierre VAUFREY, Bernard JACQUET a donné pouvoir à Dominique MOLLIER, Francine MISERE a donné pouvoir à Léon BONVALOT, Christelle VUILLEMIN a donné pouvoir à Catherine ROGNON.

Catherine ROGNON a été élue secrétaire.

Envoyé en préfecture le 20/11/2023

Reçu en préfecture le 20/11/2023

Publié le



ID: 025-200096295-20231102-DE2023\_17-DE

Objet : DE2023-17 : Adhésion à l'association de l'arbre champêtre

L'AFAC est un réseau de structures qui accompagnent le développement de l'arbre hors forêt et la haie sur tous les territoires depuis plus de 30 ans. Les AFAC régionales visent à promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre hors forêt à l'échelle régionale dans une triple approche agricole, environnementale, et de développement territorial. Leurs objectifs sont :

- Faciliter l'articulation des politiques régionales et nationales : en bénéficiant d'une veille sur les politiques nationales, en faisant remonter des propositions de la région sur ce cadre national...
- Déployer régionalement les grands projets structurants portés par le Réseau Afac : Label Haie, filière ligneuse Végétal local, paiements pour services environnementaux, etc...
- Favoriser les échanges techniques entre opérateurs d'une même région, mutualiser les expériences de façon à progresser collectivement,
- Communiquer et donner de la visibilité au sujet de l'arbre hors forêt et à toutes les agroforesteries.
- Renforcer les connaissances : en tissant des coopérations avec le monde de la recherche pour explorer des sujets nouveaux, en produisant de la donnée et des références régionales, en construisant des programmes d'actions sur des questions spécifiques à une région.

Le PNR Doubs Horloger est invité le 30 novembre prochain à Dole à l'Assemblée Générale constitutive de l'AFAC Agroforesterie BFC. Pour pouvoir obtenir le droit de vote ou une place au conseil d'administration de l'AFAC BFC, il faudra adhérer à l'AFAC Nationale (en tant que structure infradépartementale, le PNR aura une cotisation de 50€).

Le Bureau du Comité syndical, après en avoir délibéré :

- Accepte l'adhésion à l'Association de l'arbre champêtre
- Désigne M Charles SCHELLE pour représenter le Parc auprès de l'association

Approbation à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme, le Président

**Denis LEROUX**